



Face à l'épidémie COVID-19, structurer une approche réactive, partagée, territoriale et communautaire

Note pratique à destination
des coordinateurs CLS et de leurs partenaires



A la demande et avec les contributions
de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

MARS 2021

Edito



Aurélien Rousseau

Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France

Faire santé publique, et faire santé publique ensemble : ce n'est que comme cela que nous viendrons à bout de cette épidémie qui meurtrit nos concitoyens, tant par elle-même que par ses conséquences directes et indirectes. Oui, je suis persuadé que c'est dans ce « faire ensemble » que se trouve la clé.

Et pourtant, ce n'est pas si simple au quotidien. Il ne suffit pas que les mobilisations soient intenses, les déterminations intactes, les bonnes volontés inusables. Encore faut-il que ces mobilisations convergent, que ces déterminations se retrouvent, que ces bonnes volontés s'appuient les unes les autres. Pour cela, il nous faut d'abord partager les connaissances : l'expertise des collaborateurs de l'Agence en termes d'épidémiologie et de gestion des situations doit toujours mieux rencontrer celle des professionnels de terrain, des élus, des associations, des coordinateurs de CLS. Il nous faut ensuite que l'action quotidienne se déploie avec toujours plus de cohérence, à la fois dans le long et le moyen terme, et aussi dans la gestion de l'urgence.

Nous expérimentons aujourd'hui encore que la rigueur d'une action de prévention nationale, régionale, départementale, ne trouve sa pleine efficacité que lorsqu'elle est appropriée, malaxée, par l'inventivité des initiatives locales. C'est le cœur de la santé publique, le cœur de la santé communautaire.

Ce document, réalisé par PromoSanté IdF, n'est ni un vademecum, ni un guide, et encore moins une feuille de route. C'est, plus modestement, une incitation : une incitation à impulser des initiatives locales, et à les généraliser, mais aussi une incitation à mieux décliner des actions qui ont fait leurs preuves.

Je crois profondément que la santé publique sortira transformée de la crise que nous connaissons, transformée par l'engagement de centaines d'acteurs dans une pratique de prévention et de santé communautaire de haut niveau. Cet outil se veut une nouvelle étape dans cet engagement, au cœur d'une tourmente que nous partageons tous.

Sommaire

➔ Introduction	4
➔ Un pilotage local partagé et réactif	
1.1. Mettre en place le pilotage local	5
1.2. Organiser un partenariat pluriel et réactif	7
➔ Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités	
2.1. Identification des hypothèses en lien avec les données épidémiologiques	9
2.2. Identification des leviers d'action prioritaires	10
➔ Conclusion	15
➔ ANNEXES : Types d'acteurs – Boîte à outils et initiatives inspirantes	16

Scannez ce QR Code pour ouvrir le document sur votre smartphone et ainsi accéder aux liens hypertextes vers les ressources utiles.



bit.ly/covid19_agir_localement

Introduction

Depuis de nombreux mois, la pandémie Covid-19 met à rude épreuve la population comme les acteurs développant des démarches ou dispositifs pour y faire face. L'évolution, jamais totalement prévisible, de la dynamique épidémique d'une part et d'autre part, la disponibilité évolutive de moyens adéquats pour agir (masques, tests, vaccins, personnels dédiés...), exigent une adaptation constante de tout un chacun.

Aujourd'hui, plusieurs démarches de lutte contre l'épidémie de Covid-19 sont identifiées (prévention primaire par l'application de gestes barrières ; dépistage rapide, isolement des cas et rupture des chaînes de contamination ; vaccination en fonction des disponibilités des doses et de la priorisation des groupes fragiles). Toutes ces stratégies, avec leurs outils d'intervention, montrent une efficacité et doivent être poursuivies et amplifiées.

Pour autant, les inégalités sociales de santé s'aggravent en Ile-de-France, comme ailleurs, notamment en termes de santé mentale. L'épidémie a des impacts sociaux qui commencent seulement à se dessiner ; les parcours de soins interrompus ou retardés entraînent de nombreuses pertes de chance... Sur toutes les dimensions, ce sont les personnes les plus défavorisées qui paient le plus lourd tribut. Par ailleurs, la lassitude gagne progressivement les citoyens même les plus « compliants ». L'angoisse, les peurs, les oppositions se développent soit du fait d'une précarisation (financière, psychique, physique...) de sa propre condition, ou des incertitudes à court et moyen terme pour son devenir et celui de ses proches, ou encore par la prégnance des fausses informations.

C'est dans ce contexte que l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARSIF) a sollicité PromoSanté IdF en lui demandant de rédiger une note poursuivant les objectifs suivants :

- « A partir d'un ensemble d'outils prédéfinis, il s'agit de proposer un schéma local type de mobilisation animé par le/la/les coordinateur-trice-s CLS (s'ils-elles existent) et la délégation départementale de l'ARS. Ce cadre local doit permettre de structurer ou de favoriser une action territoriale partagée entre les différents acteurs et partenaires.
- Ce schéma local type doit être
 - Susceptible d'être mis en œuvre en urgence dans les zones définies comme prioritaires par l'ARS sur des critères épidémiologiques
 - Déclinable en fonction des différentes phases régionales de l'épidémie
 - Déclinable en fonction du cadre régional ou national de lutte contre l'épidémie (édiction de mesures contraignantes, levée de ces mesures, etc...) »

Pour atteindre ces objectifs, PromoSanté IdF s'est appuyé sur l'expérience des professionnels de l'Agence (et sur un travail collectif de l'équipe PromoSanté IdF.

Il s'agit donc, en s'appuyant sur des organisations et des pratiques déjà constituées, de repérer ce qui pourrait être envisagé dans d'autres lieux. Tenir dans la durée, gérer en même

temps le rebond épidémique et le déploiement de la vaccination représente un défi à tous les niveaux territoriaux. Pour le relever, plusieurs principes sous-tendent la rédaction de ces pages :

- Poursuivre ou remodeler l'organisation locale dans un souci de réactivité, de dynamique partenariale constructive et d'acceptabilité des actions à entreprendre
- Mieux articuler les initiatives locales avec le développement des mesures prises au niveau national, régional, départemental
- Accentuer le développement de stratégies différenciées de discours et d'action dans une perspective d'universalisme proportionné (mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé s'adressant à l'ensemble de la population -universalisme- tout en agissant avec chaque catégorie de la population selon ses besoins -proportionné-)
- S'appuyer sur les relais citoyens ou communautaires pour adapter les actions, les messages notamment en lien avec les publics les plus fragiles : comprendre leurs expériences, leurs représentations, leurs contextes de vie, leurs craintes et réticences.

Le document s'appuie ce qui se réalise déjà au niveau local. Il cherche à repérer des grandes lignes inspirantes pour tous mais reste à être adapté aux différents contextes. Dans tous les cas l'appui d'un référent Covid-19 s'avère déterminant pour favoriser une mobilisation coordonnée des ressources locales.

Le propos s'adresse ici, aux coordinateurs-trices des contrats locaux de santé et à leurs partenaires. Pour rendre le propos plus pertinent quelle que soit la localité concernée, **il convient maintenant d'échanger avec les élus et les directions des services communaux**. Cette nouvelle étape permettra en s'appuyant sur leurs expertises et leurs expériences de la gestion de la crise de remodeler cette note afin qu'elle soit utile à tous.

Les nouvelles mesures, prises le 18 mars 2021 par le gouvernement et concernant notamment la région Ile-de-France, renforcent les propos tenus ici.

Un pilotage local partagé et réactif

Dans cette première partie, sont mentionnés les objectifs et l'organisation générale du schéma local type de mobilisation, puis, les conditions de sa mise en œuvre à travers un partenariat pluriel et réactif.

01 Mettre en place un groupe de pilotage local

Du fait des responsabilités des maires en général et notamment dans la lutte contre la Covid-19, de leurs relations privilégiées avec la Préfecture et les Délégations départementales de l'Agence, l'échelon communal apparaît le niveau adéquat pour un pilotage local ; pilotage qui peut se décliner dans les quartiers politique de la ville (QPV) grâce aux coordinateurs des contrats locaux de santé lorsqu'ils sont mis en place.

Mettre en place un groupe de pilotage local permet une déclinaison plus efficace des démarches. Mais cela doit se faire selon des modalités adaptées à la taille de la commune ou de l'intercommunalité. Les modalités de pilotage sont définies localement en fonction de la densité d'acteurs utiles, et de l'ampleur du territoire concerné. Ses modalités peuvent se structurer progressivement en fonction des phases de l'épidémie.

A Objectifs du pilotage local

L'objectif principal est de mettre en œuvre le développement de la politique de lutte contre la Covid-19 en tenant compte des spécificités et des dynamiques territoriales préexistantes.

Deux autres objectifs sont à poursuivre dans le même temps :

- Continuer à s'assurer, en lien avec l'ensemble des partenaires concernés, que les besoins primaires des habitants sont correctement couverts. Nous savons qu'une personne qui a faim ou froid n'aura pas pour priorité de se faire dépister ou vacciner
- Etre vigilant à ce que le tissu associatif reste mobilisé auprès des personnes les plus vulnérables (isolement social, violences, problèmes de santé mentale, maladies chroniques avec risque de rupture de parcours de soins...).

Pour ces deux fonctions, il s'agit tout autant de faciliter la lutte contre la Covid-19 mais aussi de préparer la sortie de la crise sanitaire dans les conditions les moins mauvaises.

B Identifier dans chaque commune un référent de lutte contre la Covid-19

Sans un tel interlocuteur, nommé « référent Covid-19 », les professionnels départementaux perdent un temps précieux, ne peuvent s'adapter suffisamment à chaque contexte et ne peuvent inscrire certaines de leurs actions dans un temps suffisamment long pour obtenir une certaine efficacité.

Or cet interlocuteur est aujourd'hui un chaînon trop souvent manquant et qu'il conviendrait de mettre en place, en concertation entre l'Agence et les mairies. Un tel référent Covid-19 doit être un professionnel d'un niveau hiérarchique suffisant au sein des services communaux afin de faciliter les mobilisations intersectorielles au sein des élus, des services techniques et des partenaires externes. C'est également un professionnel qui doit bien connaître le territoire, la multiplicité des populations qui le composent et le tissu institutionnel, professionnel, associatif...

Lorsqu'un CLS existe, le coordinateur a vocation à être un référent Covid-19 sur un espace géographique déterminé, aux conditions qu'il en ait le temps et la légitimité. Dans tous les cas, il est un membre indispensable du pilotage local afin d'identifier les problématiques spécifiques au sein du QPV, les attentes et craintes des habitants. Il est un acteur essentiel pour travailler à l'articulation d'une multitude de partenaires en lien avec les habitants ou leurs représentants.

Un pilotage local partagé et réactif

C Fonctions du référent Covid-19

Les fonctions d'un référent Covid-19 peuvent être les suivantes :

- Être garant, en concertation avec le Comité de pilotage, des objectifs, tels que définis plus haut
- Réaliser une liste de partenaires avec des listes de diffusion prêtes à l'emploi pour faciliter les échanges entre le Copil et le terrain ; ici, sans oublier les représentants des habitants (habitants relais, conseils citoyens...)
- Relayer des informations soit à destination des professionnels, soit pour qu'elles soient transmises en population générale (type affichage municipal)
- Inciter les associations locales à s'inscrire dans le programme Stop Covid Ensemble
- Solliciter une contribution de divers partenaires à telle ou telle action
- Demander des remontées du terrain pour comprendre un phénomène épidémique localisé, pour recueillir les réalisations inspirantes pour d'autres, pour percevoir les difficultés à agir avec tel ou tel public...
- Orienter les partenaires qui sont en souffrance psychique (angoisse, stress du fait de l'agressivité de certains publics...) vers une ressource adaptée : liste de consultations psychologiques gratuites, ligne d'écoute
- Faciliter l'accès à différents outils d'intervention et initiatives inspirantes ([cliquez ici](#)).



D Composition du groupe de pilotage local

Certaines communes ont mis en place des cellules de crise pour gérer l'épidémie. Si une telle cellule de crise communale existe, le pilotage a vocation à s'adosser à cette instance, afin de ne pas avoir à recréer un autre niveau de pilotage.

Les principaux acteurs qui semblent devoir être associés pour un pilotage local sont

- Le maire de la commune ou son représentant
- Un responsable municipal identifié comme Référent Covid-19 (direction santé, politique de la ville, ou du CCAS...) ou le coordinateur CLS mis à disposition pour assurer cette fonction
- Délégué du Préfet sur le secteur de la commune
- Un représentant de l'ARSIF si, et seulement si, le sujet traité exige sa présence

Un pilotage en étoile

Afin d'être réactif et efficace, le pilotage ne peut être construit avec une instance préalablement définie et se réunissant en séance plénière à chaque moment où des décisions sont à prendre.

Un pilotage, nommé ici « en étoile », apparaît plus pertinent et efficace. Le référent Covid-19 est le pilote en lien étroit avec la mairie et le représentant de la Préfecture au niveau local et l'Agence.

En fonction des thèmes à traiter et des populations spécifiques à rencontrer, le pilotage se réalise selon des configurations variables et adaptables intégrant les acteurs les plus pertinents dans la multitude des ressources locales (cf. infra).



Un pilotage local partagé et réactif

02 Organiser un partenariat pluriel et réactif

A Un repérage fin des ressources locales

En général, les ressources sont bien connues au niveau des mairies ou du Contrat local de santé. Une liste indicative est proposée ci-dessous (**en annexe 1 la liste est davantage déployée**).



Acteurs ou dispositifs plus spécifiquement mobilisés dans la lutte contre la Covid-19

Acteurs, formés sur les questions liées à la Covid-19, qui apportent des informations fiables et accessibles auprès des publics ou des professionnels dans l'objectif de sensibiliser et renforcer l'adhésion des populations aux messages de prévention, ou qui interviennent auprès des populations pour le dépistage, le tracing et la vaccination, tels que :



- [Médiateurs de lutte anti-COVID \(médiateurs LAC\)](#)
- [Associations inscrites dans le dispositif Covid STOP Ensemble.](#)
- [Cellules territoriales d'appui à l'isolement.](#)
- [Ambassadeurs de la vaccination contre la Covid-19 en Seine-Saint-Denis.](#)
- Professionnels du secteur sanitaire (hôpitaux, médecins de ville, pharmaciens, sages-femmes et infirmiers libéraux... Professionnels engagés dans les communautés professionnelles territoriales de santé, dans des réseaux de santé...)
- [Lieux de dépistage en Ile-de-France](#) et [Centres de dépistage rapide près des gares](#)
- [Lieux de vaccination et professionnels concernés](#)
- [Associations de médiation sociale et culturelle adhérentes à la Fédé](#)

Les institutions partenaires : Assurance maladie ; Caisses d'allocations familiales ; Conseil départemental avec ses services notamment sociaux, en direction des personnes âgées ou en situation de handicap, et de PMI... ; l'Education Nationale

Etablissements ou dispositifs d'hébergement sociaux, médico-sociaux qui ont dû adapter leur activité en lien avec la lutte contre la Covid-19



Acteurs qui interviennent sur les déterminants ou une population spécifique et qui participent à la lutte contre la Covid-19



- Elus et collectivités territoriales
- Habitants-usagers-citoyens et leurs représentants (Conseils citoyens, [Conseils citoyens parisiens](#), Comités d'usagers des CCAS, Comités d'habitants, Élus parents d'élèves, Associations « Relais » (femmes et habitants relais),
- En lien avec l'isolement social et la précarité
- Centres sociaux
- En lien avec le logement et l'hébergement ; la réinsertion sociale ; la précarité alimentaire ; les violences ; la santé mentale
- Acteurs ayant développé des initiatives solidaires (Jeveuxaider.gouv.fr...)

Un pilotage local partagé et réactif

B *S'appuyer sur un réseau de confiance* qui s'adapte au cours du temps

Dans un premier temps, et dans l'urgence, la cellule de pilotage a tout intérêt à s'appuyer sur des partenaires (représentants d'habitants ou de communautés..., professionnels de différents champs, associations caritatives, institutionnels...) pour lesquels une confiance et une reconnaissance réciproques sont déjà instituées.

Le partage de valeurs sous-jacentes à l'action, des objectifs à poursuivre, la définition de la place de chacun, l'adaptabilité du projet au cours du temps faciliteront grandement la réactivité pour développer les partenariats utiles à chaque étape.

Des associations se sont engagées dans le cadre du dispositif Stop Covid-19 Ensemble, qui bénéficie d'un appui contractuel, financier, de formation et d'accompagnement par l'ARSIF. Ces associations sont donc de ce fait des partenaires privilégiés. Les médiateurs LAC comme les ambassadeurs Covid-19 le sont tout autant.

Si nécessaire, pour étendre les partenariats, le plus simple est de partir des deux premiers cercles décrits et d'identifier le ou les partenaires actuels qui seraient en mesure de solliciter le nouvel acteur attendu. Ainsi, peut se développer à moindre coût, un réseau de confiance de plus en plus adapté aux diverses situations rencontrées.

C *Mettre en place une communication* ascendante et descendante régulière

Chaque délégation départementale de l'ARS a son propre dispositif de communication avec les acteurs locaux et notamment avec les maires, les professionnels de santé et autres partenaires clefs pour agir. Dans le contexte de la mise en place de référents Covid-19 au niveau local, les dispositifs de communication locaux devront les associer. Les référents doivent notamment connaître :

- Les données épidémiologiques infra-départementales
- Les actions qui vont être réalisées localement sur décisions nationales, régionales ou départementales : dates et lieu pour le déploiement d'un barnum, circuits des bus de dépistage ou de vaccination, actions relatives à un cluster, déploiement de la vaccination dans tel ou tel type d'établissement ou pour tel ou tel type de publics...

Une communication partagée, relayée à une majorité d'acteurs se doit d'être réalisée quel que soit le programme développé. Elle devient un impératif en période de crise, d'évolution rapide des situations et/ou d'incertitudes.

Le référent Covid-19 peut alors transmettre les informations utiles à son réseau de partenaires afin de les mobiliser, recueillir leurs analyses ou identifier les réalisations innovantes ou qui font preuve de leur efficacité, comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés...

Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités #2

01 Identification des hypothèses en lien avec les données épidémiologiques

Le suivi de la dynamique épidémique se réalise par un certain nombre d'indicateurs. L'ARS, en lien avec Santé Publique France, réalise un bulletin national, régional et départemental de suivi journalier de l'évolution de l'épidémie édité sur le site Internet de l'Agence. Les données épidémiologiques infradépartementales sont à diffuser dans le strict respect de la protection des données de santé.

Les données locales sont disponibles à des échelles très fines sur Géodes ([cliquer ici](#)). Les animateurs locaux de la lutte antiCovid peuvent se les approprier en tenant compte de leurs intérêts et limites.

L'interprétation des données est toujours délicate. Les biais sont nombreux, les analyses ne peuvent se réaliser sur des variations d'une journée. C'est pour cette raison, qu'il est important de s'associer à un épidémiologiste pour se faire. Pour autant, dans certains cas, les hypothèses ne pourront être envisagées qu'en couplant l'analyse des indicateurs à la connaissance que les acteurs locaux ont du terrain.

Tout l'enjeu est d'identifier et de comprendre l'évolution de l'épidémie le plus localement possible afin de définir les actions les plus efficaces. Plus les données sont produites à un petit échelon géographique, plus leur interprétation mérite de se réaliser avec les apports qualitatifs des acteurs locaux. Il s'agit donc, au-delà des indicateurs chiffrés et grâce à la connaissance des acteurs de ce qui se passe sur un territoire, de comprendre et d'analyser le phénomène.

Les dimensions d'analyse

- ➡ **Comprendre le développement d'une tendance à la hausse dans un espace géographique relativement circonscrit : la question est, faut-il envisager des actions auprès de l'ensemble de la population du secteur, ou y a-t-il un public à privilégier ?**



Exemples

A Noël, il a été remarqué que les règles sanitaires n'ont pas été respectées dans plusieurs églises d'une commune et que les embrassades étaient fréquentes à la sortie du culte
Au Nouvel An chinois dans le 13^{ème} arrondissement, des fêtes ont battu leur plein avec peu de port de masques

- ➡ **S'interroger sur le type de public concerné par la tendance observée :**
- Public rétif voire en rébellion par rapport aux gestes barrières, au dépistage, à la vaccination ;
 - Public en difficulté du fait de son contexte de vie pour respecter les règles sanitaires ;
 - Public qui se lasse ;
 - Public plutôt confiant et respectant les règles



- Fêtes clandestines
- Logements exigus voire surpeuplés
- Actuellement, une grande partie de la population
- Personnes âgées dans les EHPAD

Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités

02 Identification des leviers d'action prioritaires

Après avoir précisé les différentes dimensions auxquelles les acteurs locaux peuvent se référer pour définir les actions prioritaires à développer, une série d'exemples est présentée en cherchant à couvrir un spectre suffisamment large en lien avec l'ensemble de l'arsenal de la lutte contre la Covid-19 et de la prise en considération de ses impacts sur les habitants.

A Les dimensions à prendre en considération

Pour définir les leviers d'action, plusieurs dimensions sont à prendre en considération :

Les situations dans lesquelles les acteurs locaux se trouvent

- Les actions sont définies au niveau national ou régional ; il s'agit de les mettre en œuvre en associant les bons partenaires
- Le suivi épidémiologique ou des remontées du terrain peuvent montrer des indicateurs problématiques au sein de certaines zones géographiques ou pour des personnes spécifiques

Les stratégies à développer

- Une stratégie d'action telle que définie selon les priorités actuelles : publics en accord avec les actions proposées et qui sont en possibilité de réaliser ce qui est proposé
- Une stratégie sur un temps plus long qui nécessite un travail d'adaptation des règles dans une visée de réduction des risques pour des publics ne pouvant pas les respecter correctement
- Une stratégie de contournement pour des publics hostiles ou en rébellion par rapport aux règles sanitaires

L'articulation entre exigences nationales ou régionales et dynamiques territoriales

doit toujours être recherchée.

La politique nationale, régionale, départementale se doit d'être déclinée localement, en lien avec les acteurs de proximité et les habitants. Il s'agit de faire se rencontrer une politique descendante avec les ressources locales : multiplicité des acteurs professionnels sociaux, médico-sociaux, sanitaires, associations communautaires, caritatives, habitants-relais. En effet, de nombreux acteurs locaux développent des initiatives utiles à la gestion de la crise sanitaire. Certains ont travaillé pour rendre les messages de prévention plus accessibles en associant des habitants des quartiers à l'élaboration de paroles compréhensibles, de propositions de protection accessibles et faisables. Différentes communautés professionnelles, citoyennes, se sont mobilisées pour répondre à des problèmes d'isolement social, de manque d'argent pour se nourrir, pour payer son loyer... L'entraide entre voisins, entre commerçants s'est développée...

La temporalité des actions

agir rapidement sans doute quand cela est nécessaire, mais aussi mettre en place des stratégies de moyen terme pour mieux répondre à certaines catégories de population ou pour limiter les impacts de la crise sanitaire actuelle sur tout un chacun.

Le rôle essentiel d'une animation locale se situe dans cette interface : assurer la mise en œuvre locale des stratégies nationales de la façon la plus rapide et la plus adaptée possible ; et faire se rencontrer les stratégies nationales et les ressources du territoire de proximité.

Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités

B Exemples de déploiement d'action

On le voit, l'exercice est délicat et partiellement réalisable. Quelques exemples, peuvent illustrer le propos : pour chaque exemple, sont mentionnés, le public et la situation concernée, la stratégie prioritaire proposée, la temporalité des actions envisagées et la possible place du référent Covid-19.

La présentation des exemples suit le plan suivant : prévenir ; dépister – isoler – tracer ; vacciner ; garantir la réponse aux besoins primaires de la population ; limiter les impacts de la crise sanitaire.

Prévenir



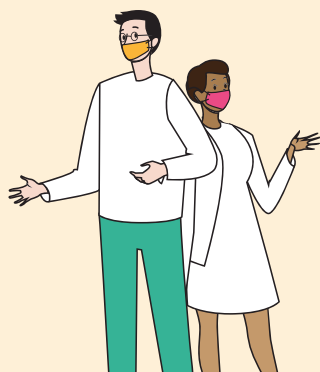
Dans un quartier, une partie très minoritaire de la population (jeunes et moins jeunes) s'affiche comme résolument contre les règles sanitaires : pas de port de masque ni dans la rue, ni dans les magasins, raillerie des plus jeunes qui portent un masque, refus de toute remarque de quiconque avec parfois plus ou moins d'agressivité.

Ici, soit il y a des clubs de prévention bien implantés, des associations qui sont en lien avec les leaders de ce groupe et une action peut être tentée.

Sinon, il est sans doute plus utile d'envisager une stratégie de contournement : à savoir, accentuer la protection des autres membres de la communauté.

En s'appuyant sur des médiateurs LAC, une association qui participe à Stop Covid Ensemble, rassurer les habitants sur leur possibilité de se protéger malgré les comportements inadéquats de certains ; percevoir avec eux le moment où le dépistage est utile pour eux.

En parallèle, se préparer à mettre en place un barnum au cas où les indicateurs épidémiologiques se détérioreraient.



Le référent Covid-19 peut être amené à :

Discuter, avec les potentiels intervenants, la pertinence de faire intervenir des médiateurs LAC ou une association Stop Covid Ensemble sur le site.

Réunir les associations du quartier, les représentants des habitants pour proposer du matériel (flyers..) ou des modalités d'action auprès des habitants

Etablir le lien avec les gardiens d'immeubles en logement social pour leur proposer des formations (réalisées par le CODES 93, accessibles gratuitement)

Surveiller l'évolution des indicateurs (bulletin épidémio infra régional ; remontée des laboratoires locaux)

Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités

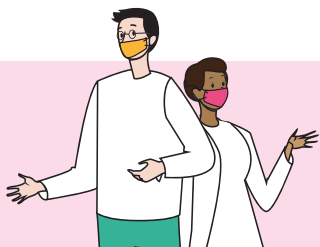
Dépister - tracer - isoler



Une maman de 2 enfants est atteinte de la Covid-19. Elle vit seule avec ses enfants dans un petit deux pièces. Elle n'a pas de famille soutenante. Les enfants sont scolarisés en maternelle et primaire. Elle refuse résolument toute séparation avec ses enfants.

La cellule territoriale d'appui à l'isolement entre en contact avec elle. Après échanges, la stratégie retenue est celle d'une **réduction des risques pour elle et pour son entourage**. Elle ne pourra pas respecter tout ce qu'il est recommandé de faire. Pour autant, dans une **logique d'éducation pour la santé**, en s'appuyant sur ses propres ressources, sur une approche positive, sans doute sera-t-il possible d'identifier ce qui est faisable pour elle afin de réduire les risques.

Il pourra peut-être aussi lui être **proposé du soutien** pour qu'elle ne sorte pas faire ses courses, pour chercher les enfants à l'école...



Le référent Covid-19 peut être amené à :

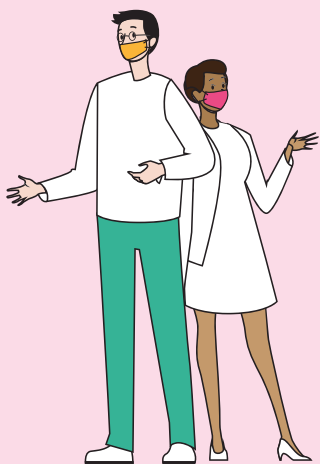
Donner à la cellule territoriale d'appui à l'isolement les ressources locales pour faciliter la vie quotidienne des personnes qui doivent être isolées
Faire lien, notamment, avec les dispositifs de voisinage solidaires



Il est proposé d'accentuer le dépistage, au-delà de l'accès en pharmacies ou en laboratoires.

L'analyse des données montre qu'il faut rompre plus rapidement les contaminations, et pour cela dépister plus rapidement. L'ARS propose d'installer un barnum de dépistage temporaire. Cette implantation doit permettre d'atteindre plusieurs objectifs : permettre le dépistage de personnes qui hésitent à rentrer dans une pharmacie, pour des raisons de couverture sociale ou d'inquiétude ; et renforcer localement la conviction partagée de l'utilité du dépistage.

Mais cette implantation doit être préparée en amont, au plus tard dans les 48h précédentes



Le référent Covid-19 peut être amené à :

Une fois la décision prise avec l'Agence, décider de l'implantation la plus favorable, et mobiliser les services communaux pour la part relevant de ces services (logistique)

Etablir le lien avec la communication municipale (réseaux sociaux, affichages, coordinateurs de quartier)

Etablir le lien avec les associations de proximité, les représentants des habitants, les médiateurs/trices de quartier, les clubs sportifs, ou d'autres acteurs, et mobiliser ces associations autour de l'opportunité de ce barnum ; on insistera particulièrement sur les relais en direction de personnes éloignées des soins, ainsi que sur les publics jeunes.

Etablir le lien avec les bailleurs sociaux du territoire, et leur demander de relayer

l'information. Une attention particulière sera portée aux quartiers Politiques de la Ville
Repérer les collectivités (FTM, FJT...) devant être l'objet d'une information spécifique, et faire relayer cette information

Informers les professionnels de santé de la commune ou du territoire, en amont et peu avant, en insistant sur la complémentarité par rapport à leur propre action, et sur l'opportunité pour leurs patients

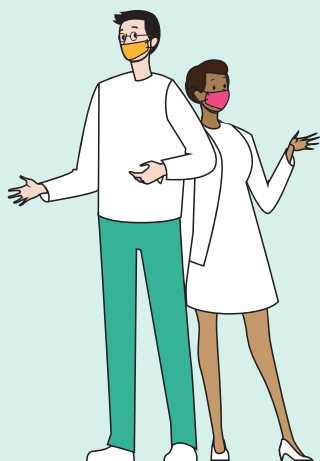
Dans les suites du barnum, communiquer sur l'importance du dépistage en droit commun

Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités

Vacciner



Une communauté de communes souhaite développer des actions pour atteindre les populations éloignées de la vaccination Covid. L'analyse des freins à la vaccination a été réalisée avec des représentants d'habitants, des soignants, des médiateurs sociaux et des représentants d'association communautaire.



Le référent Covid-19 peut être amené à :

- Garder le lien avec l'ensemble des acteurs déjà engagés afin qu'ils soient des relais d'information
- Elaborer une stratégie de communication locale
- S'assurer d'une diffusion des supports de communication dans les lieux fréquentés par les publics concernés : commerces de proximité, pharmacies, banques,
- S'assurer qu'il y a suffisamment de vaccinateurs localement pour répondre à la demande et sinon faire un appel à nouveaux vaccinateurs
- S'interroger, avec les équipes de l'ARSIF et la Préfecture, sur la pertinence de mettre en place une équipe mobile de vaccination allant au domicile de certaines personnes
- Identifier les médiateurs LAC et les associations Stop Covid Ensemble qui peuvent aller à la rencontre des habitants



Le développement de la vaccination dans les foyers de travailleurs migrants, centres d'accueil de demandeurs d'asile... est un axe prioritaire de la politique nationale et régionale. Selon les établissements d'accueil, le pourcentage de personnes acceptant d'être vaccinées est très variable.

Pour ne pas laisser trop de personnes de côté, il peut être envisagé une double stratégie

Foyers / publics favorables à la vaccination

Action rapide

Information préalable

Recueil des consentements selon la règle du libre-choix

Mise en place de la vaccination

Foyers / publics défavorables à la vaccination

Actions qui s'inscrivent dans le temps

Information préalable

Recueil des craintes principales (le vaccin transmet la maladie)

Avec les professionnels du foyer, recherche d'ambassadeurs, ou d'une association Stop Covid Ensemble ou d'une association communautaire ... avec éventuellement des traducteurs
Atelier d'éducation pour la santé pour comprendre les craintes ou refus ; lutter contre les fausses informations ; proposer de renforcer les gestes barrières

Libre choix de la vaccination



Le référent Covid-19 peut être amené à :

- Etablir le lien entre le gestionnaire du FTM ou de la Résidence sociale, et les équipes de vaccinations proposées par l'Agence, si ce lien n'a pas été établi
- Identifier les FTM/RS où une demande de vaccination est formulée, et les signaler à la DD de l'Agence
- Aide à l'identification d'intervenants qui peuvent agir dans une optique d'éducation pour la santé

Identifier les leviers d'action, les actions prioritaires et leurs modalités

Garantir la réponse aux besoins primaires de la population



Les associations caritatives sont débordées par les demandes d'aide alimentaire. Elles se tournent vers la mairie pour demander du soutien. Ici, une stratégie de court terme doit être déployée.



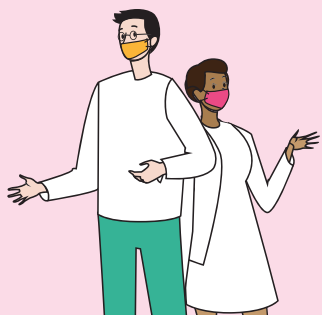
Le référent Covid-19 peut être amené à :

Réunir les associations concernées
Lancer, en lien avec elles, un appel à contribution auprès de la population (recherche de bénévoles) et des commerces (recherche de dons de nourriture)

Limiter les impacts de la crise sanitaire



La crise sanitaire a des effets négatifs non négligeables sur la santé mentale de nombreuses personnes. Plusieurs associations engagées auprès de publics différents s'inquiètent des troubles dépressifs et/ou anxieux qui s'installent chez les habitants d'un QPV. Une des associations interpelle la mairie à ce sujet. Une stratégie de moyen et long terme est à mettre en place



Le référent Covid-19 peut être amené à :

Faire lien avec le CLS ou le CLSM local
Proposer de l'échange d'expérience entre les associations : analyse des besoins repérés, pratiques déjà en cours, difficultés rencontrées
Proposer une formation par le Psycom en s'appuyant sur le « Cosmos mental »
Développer des stratégies d'action avec les différentes associations

Définition de l'éducation pour la santé

« L'éducation pour la santé est la composante des soins de santé qui vise à encourager l'adoption de comportements favorables à la santé. [...] Par l'éducation pour la santé, on aide les gens à élucider leur propre comportement et à voir comment ce comportement influence leur état de santé. On les encourage à faire leurs propres choix pour une vie plus saine. On ne les force pas à changer. » (OMS, 1990)

Principes

- Approche positive et valorisante
- S'appuyer sur les compétences, les savoirs, les ressources des personnes (résoudre des problèmes, prendre des décisions, s'adapter à différentes situations, gérer ses émotions...)
- Comprendre les craintes, les interrogations
- Percevoir les convictions basées sur de fausses informations ou une mauvaise interprétation des informations
- Donner des informations non anxiogènes, adaptées au niveau de littératie en santé
- Faciliter les critiques par rapport à l'information
- Faciliter l'appropriation des informations pour une application en situation de vie

Conclusion

La lutte contre la pandémie repose sur un engagement de tous au quotidien. Les politiques nationale et régionale ne peuvent donner leur pleine mesure que par une déclinaison locale imaginative en pleine connaissance des ressources et contraintes des différents publics et territoires. Il y faut un pilotage fin facilité par l'existence d'acteurs relais à la légitimité suffisante pour mobiliser la diversité des ressources, acteurs et institutions impliquées à un titre ou un autre.

L'enjeu est bien sûr de favoriser l'adoption et la mise en œuvre effective dans la durée des mesures sanitaires : gestes barrières, actions de tester – alerter – protéger, vaccination, ... Il est aussi de lutter contre le creusement des inégalités de santé dans les groupes de la population et les territoires les plus vulnérables. C'est alors l'ensemble des ressources publiques et des initiatives privées, notamment associatives, qui entrent en jeu. Trop souvent pour répondre aux besoins élémentaires de l'existence de celles et ceux qui n'ont pas ou plus les moyens de se nourrir à leur faim, de se loger dignement. Pour rompre l'isolement, soulager la souffrance psychique. Pour redonner espoir à celles et ceux victimes de lassitude et soutenir toute initiative d'entraide et de solidarité.

L'ensemble est sous la responsabilité de l'ARS et des préfetures, en liaison de plus en plus étroite avec les collectivités territoriales. Mais plus généralement, notre région est riche d'initiatives multiples qui peuvent aider d'autres acteurs à faire face et méritent un partage d'expériences. De même, des trésors de créativité associative et institutionnelle, au niveau national et dans différentes régions, ont permis la réalisation d'outils adaptés à un grand nombre de publics et de situations : ils doivent être mis à disposition le plus largement possible. C'est l'objet de cette brochure et nous espérons qu'elle apportera une contribution utile à l'agir collectif contre la pandémie et ses conséquences et tout particulièrement aux pilotes de l'action dans les territoires.



Annexe #1

Types d'acteurs



Acteurs ou dispositifs plus spécifiquement mobilisés dans la lutte contre la Covid-19

Acteurs qui apportent des informations fiables et accessibles auprès des publics ou des professionnels dans l'objectif de sensibiliser et renforcer l'adhésion des populations aux messages de prévention, ou qui interviennent auprès des populations pour le dépistage, le tracing et la vaccination, tels que :

- [Médiateurs de lutte anti-COVID](#) : Dispositif permettant à des acteurs de terrain spécifiquement formés (universités, entreprises, associations, collectivités locales etc.) d'organiser directement des opérations de dépistage et de prévention contre la Covid-19.
 - *Nb : les collectivités sont invitées à faire former des agents territoriaux comme médiateurs, ce qui leur donne plus d'autonomie pour organiser des dépistages.*
- [Associations inscrites dans le dispositif Covid STOP Ensemble](#) : Associations engagées dans le dispositif en vue de sensibiliser et renforcer l'information et d'aider les populations prioritaires à adhérer aux messages de prévention.
 - *Nb : les référents COVID sont invités à proposer aux associations de leurs territoires de s'associer au programme Stop Covid Ensemble, afin de bénéficier de formations, d'informations, et de matériels leur permettant d'être plus efficaces dans l'action locale*
- [Cellules territoriales d'appui à l'isolement](#) : Acteurs accompagnants, en cas de besoin, l'isolement des personnes concernées par des mesures d'isolement, atteintes par le virus COVID-19 ou ayant été en contact avec elles (dites cas contact). Cet appui peut être de nature sociale, d'ordre matériel, en lien avec des difficultés à respecter les gestes barrières, voire une solution d'hébergement.
- [Ambassadeurs de la vaccination contre la Covid-19 en Seine-Saint-Denis](#) : En Seine-Saint-Denis, des habitants formés spécifiquement pour promouvoir la vaccination sur le territoire.
- Professionnels du secteur sanitaire (hôpitaux, médecins de ville, pharmaciens, sages-femmes et infirmiers libéraux... Professionnels engagés dans les communautés professionnelles territoriales de santé, dans des réseaux de santé...)
- [Lieux de dépistage en Ile-de-France](#) et [Centres de dépistage rapide près des gares](#)
- [Lieux de vaccination et professionnels concernés](#)
- [Associations de médiation sociale et culturelle adhérentes à la Fédé](#)

Etablissements sanitaires et médecine de ville

- Groupements hospitaliers de territoire ; établissements de santé
- Communauté professionnelle territoriale de santé, Dispositif d'appui à la coordination, réseaux de santé
- Professionnels de santé libéraux en exercice regroupé ou non
- Pharmacies

Professionnels des centres ressources prévention et promotion de la santé qui proposent une offre de formation relative à la lutte contre la Covid-19, tels que :

- [Zoom sur les formations Covid-19 en Ile de France ou e-learning](#)
- [Webinaires et conférences en replay](#)

Etablissements ou dispositifs d'hébergement sociaux, médico-sociaux qui ont dû adapter leur activité en lien avec la lutte contre la Covid-19, tels que :

- [Centres provisoires d'hébergement \(CPH\)](#) et [Centres d'accueil de demandeurs d'asile \(CADA\)](#)

- [Foyers de jeunes travailleurs non transformés en résidence sociale en région Ile-de-France](#)
- [Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes en région Ile-de-France](#)
- [Résidences Autonomie en région Ile-de-France](#)
- [Etablissements d'accueil temporaire pour personnes âgées](#)

Acteurs qui coordonnent des actions de santé auprès des territoires et qui participent à une veille active concernant les impacts multifactoriels de la crise sanitaire sur la santé des personnes : santé physique, santé mentale, prise en compte des difficultés sociales.

- [Coordinateurs de Contrats locaux de santé en Ile-de-France](#)
- [Coordinateurs de Conseils locaux de santé mentale en Ile-de-France](#)
- Coordinateurs des Ateliers Santé Ville en Ile-de-France



Annexe #1



Acteurs qui interviennent sur les déterminants ou une population spécifique et qui participent à la lutte contre la Covid-19

- Elus et collectivités territoriales
- Habitants-usagers-citoyens et leurs représentants (Conseils citoyens, [Conseils citoyens parisiens](#), Comités d'usagers des CCAS, Comités d'habitants, Élus parents d'élèves, Associations « Relais » (femmes et habitants relais), Associations communautaires, Associations en lien avec des publics spécifiques (patients, personnes en situation de handicap...), Associations de consommateurs...)

En lien avec les élèves et étudiants : Education Nationale, Universités...

En lien avec l'isolement social et la précarité

- Tissu associatif de lutte contre l'exclusion (La Croix Rouge, Secours catholique, Emmaüs, ATD Quart Monde, diverses associations caritatives locales...)
- Centres sociaux

En lien avec le logement et l'hébergement

- Bailleurs sociaux et notamment gardiens d'immeubles
- Centres d'hébergement d'urgence ([Centres d'hébergement, logements adaptés maraudes et accueils de jours Emmaüs Solidarité](#), [Hébergement d'urgence et lieux d'accueil à Paris](#), [Etablissements de l'Armée du Salut](#), [lieux d'accueil du Samu Social de Paris](#)...)

En lien avec la réinsertion sociale

- Tissu associatif de réinsertion sociale
- [Centres d'hébergement et de réinsertion sociale \(CHRS\) en région Ile-de-France](#)
- Tissu associatif de lutte contre la précarité alimentaire (Associations caritatives et acteurs mobilisés pour la préparation, la distribution de repas et les maraudes...)
- Epicerie sociale et solidaires ([Epicerie sociale en Ile-de-France](#)...)

Acteurs ayant développé des initiatives solidaires ([Jeveuxaider.gouv.fr](#)...)

Autre annexe

Une sélection d'initiatives locales mises en œuvre par des acteurs de terrain, ainsi que des outils divers (information, animation...) pour inspirer et construire vos actions.

Boîte à outils et initiatives inspirantes

bit.ly/boiteoutils_initiatives

CO/PRODUIRE ET PARTAGER
pour développer la promotion de la santé

34 Rue Villiers de l'Isle Adam
75020 Paris
www.promosante-idf.fr



bit.ly/covid19_agir_localement

